

L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal : MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : www.echodestpierre.infini.fr

Mensuel gratuit pour toute la Rive Droite

N° 292 avril 2017

La ferme biologique de Traon Bihan

Monsieur Philippe Nicol, 5ème génération à posséder Traon Bihan, et Madame Valérie Lazennec en sont les deux co-gérants. Seulement 10% des terres de pâture leur appartient, le reste est loué.

Il reste quatre exploitations agricoles à Saint-Pierre (une seule bio à Brest !). Il y en a eut jusqu'à 140 !

L'activité de base

La ferme date d'avant 1900. Elle est devenue bio il y a vingt ans, et a toujours été laitière. Les débuts de cette orientation en France datent des seventies. 45 vaches laitières constituent son cheptel. Le lait est commercialisé, mais aussi transformé en produits : yaourt, lait ribot, crème fraîche, fromage blanc, riz au lait ...

Ces produits sont vendus dans des cantines, crèches, cuisines centrales, Ehpad, Biocoops et circuits de distribution directe. On peut aussi les acheter sur place le vendredi de 16h à 19h. Ce jour-là, d'autres produits bio sont proposés à la vente ; œufs et cageots de légumes ou fruits (sur commande). Tout provient du Léon, et les végétaux sont toujours de saison.

Les bovins mangent et ruminent de l'herbe la majeure partie de l'année. L'hiver c'est le régime foin et betteraves. Après leur vie de laitières, les vaches fournissent aussi leur viande aux consommateurs. Différentes races ont été croisées afin d'obtenir des types "rustiques", c'est-à-dire des bêtes résistantes et efficaces, produisant un plus grand volume de lait de qualité.

Il y a quelques autres animaux dans la ferme : oies, dindes, dindons, chèvre, âne

Autres activités

Le statut de ferme d'accueil pédagogique a été obtenu il y a 15 ans. On y reçoit des écoliers et des résidents d'Ehpad pour visiter les lieux. Tous les groupes sont les bienvenus. C'est une prestation payante. Traon Bihan travaille souvent avec les centres sociaux brestois, comme celui de Pen Ar Creach.

Il y a aussi à disposition, des potagers partagés. Ce sont des petites parcelles plantées et entretenues par des particuliers. On y trouve un four à pain, une petite roseraie...

Une fois l'an, un petit déjeuner est organisé et on y reçoit jusqu'à 400 personnes ! Il s'agit d'une sensibilisation nationale au bio (depuis 10 ans sur toute la France le 1er dimanche de juin).

Des chantiers de rénovation des bâtiments sont parfois mis en

place, les intervenants sont des bénévoles, parfois des connaissances.

La ville s'invite à la campagne

Traon Bihan est tout à fait viable. Le problème actuel, sans être nouveau, est l'urbanisation de St-Pierre. Devoir trouver de nouvelles pâtures, souvent plus loin, est fréquent. Cela est prégnant depuis 1980. Il s'accroît en ce moment avec la construction du quartier de la Fontaine Margot qui capte (ou va le faire) un tiers des terres utilisées par la ferme. Et ça n'est pas la seule invasion de la ville à la campagne, peu s'en faut. Trouver des champs relativement proches pour les bêtes devient un casse-tête. Mais ces paysans resteront, car leur détermination est grande ! Heureusement, la municipalité est favorable à la structure. Traon Bihan a obtenu il y a 10 ans, le label «bio-cohérence», plus strict que le label européen.

Les deux irréductibles restent farouchement optimistes malgré les difficultés. Ces écologistes ont une éthique. Ils se sont donné mission de communiquer leurs savoirs sur la nature et la terre.

Jean-Luc Coat



"La permaculture" ? Tout un art...

Marcel est jeune retraité. Cela fait trois ans que l'envie de créer son jardin bio façon "permaculture", lui trotte dans la tête. Il a lu beaucoup de livres concernant cette culture spécifique, et voilà, il se lance !

L'Écho l'a rencontré et a partagé pendant quelques heures son enthousiasme.

L'Écho : qu'est-ce que la permaculture ?

Marcel : c'est faire pousser soi-même ses légumes, sans pesticides, d'engrais chimiques (bio), et en quantité mesurée. Si je calcule bien, je peux alimenter ma famille (quatre personnes), pour toute l'année. Les mauvaises habitudes alimentaires sont dénoncées et ont des répercussions sur la santé. Je souhaite me nourrir sainement et prouver que cela est possible. Comme au temps de nos grands-parents !

L'Écho : que faut-il pour démarrer la "permaculture" ?

Marcel : tout d'abord, il faut trouver un terrain agricole. Un paysan m'a prêté un champ en campagne, aux alentours de Brest. Celui-ci a passé un coup de charrue sur 60m². J'ai récupéré du fumier de cheval, des branches d'arbres tombées au sol, tout ce qui peut se détruire naturellement dans le sol, et qui fera de l'engrais naturel ! J'utilise des produits naturels tels que le purin d'ortie (insecticide), et de la consoude* pour apporter un peu plus d'engrais.

Les outils nécessaires sont tout simplement l'équipement d'un jardinier ordinaire.

J'avoue que le démarrage demande du temps, des bras et du calcul.

L'Écho : allez, on regarde le premier carré plat ?

Marcel : il faut tout d'abord délimiter la surface du carré et sa situation d'ensoleillement (nord-sud, pour 6h de soleil par jour) et respecter l'écoulement de l'eau. Si celle-ci n'est pas évacuée correctement, cela fera des flaques et les plantations pourriront. Ensuite, on creuse la terre sur 20cm de profondeur, et on la met de côté, elle servira plus tard.

Dans le trou, on met une couche de bois pourri humide et on le tasse bien sans laisser de bulles d'air. Cela ralentit les moisissures.

On y ajoute du BRF (feuilles mortes) pour l'azote, du fumier de cheval, de la terre noire, de la paille (carbone). J'ai délimité par des planches, pour ne pas que les mauvaises herbes les envahissent.

C'est comme un plat de lasagnes, en couches successives !

L'Écho : et ici, pourquoi une forme différente ?

Marcel : c'est une butte. Le principe est le même, mais on peut y semer un peu plus, donc récolter un peu plus, puisque c'est bombé ! L'eau ne stagne pas. Son emplacement n'est pas délimité, j'ai fait une rigole autour.

L'Écho : on ne touche plus aux carrés après ?

Marcel : non, ils sont installés pour des années, mais il faudra régulièrement apporter les nutriments de bases dont nous avons parlé !

L'Écho : que semez-vous ?

Marcel : c'est selon les saisons bien sûr. Échalotes, oignons, carottes, poireaux, pommes de terre, petits pois, haricots verts, fraises, tomates, salades...

Pour égayer le tout, je parsème de fleurs. J'ai planté également des arbres fruitiers et un palmier.

L'Écho : vous avez des visiteurs la nuit ?

Marcel : je pense avoir 50% de perte due aux oiseaux, renards, lapins. J'ai prévu plus de plantations pour cela.

L'Écho : et s'il ne pleut pas suffisamment ?

Marcel : 3000l d'eau sont à disposition dans des cuves derrière le cabanon. Cet abri de 19m², je l'ai construit moi-même. En activité, j'étais menuisier.

J'ai également construit cette serre !

L'Écho : *Marcel nous a fait partager sa passion. Son rêve est devenu réalité. Il nous confie qu'il faut cependant être solitaire. La permaculture demande beaucoup d'attention de tous les jours. Il souhaiterait partager plus tard, son expérience avec d'autres, et peut-être préparer des visites ludiques pour les enfants. Merci à lui de nous avoir reçus si gentiment, avec le sourire qui ne l'a pas quitté de tout l'après-midi !*

Martine



La permaculture

"Un maraichage sur sol vivant, correspondant à une agriculture intensive, en intelligence"....

*Consoude : on la trouve dans les champs. Elle fait un excellent engrais, riche en potasse, très complémentaire de l'ortie, qui est riche en azote. Lorsqu'on fait des plantations, on peut prendre quelques feuilles fraîches d'ortie, une ou deux de consoude, les couper en morceaux, et les mettre directement au fond du trou de plantation. Reprise assurée de la plante !

L'électricité à la campagne



Comment on s'éclairait à la campagne avant la venue de la fée électrique ?

On connaissait la bougie avec son chandelier, les lampes à pétrole, dont la lampe tempête, pour aller soigner les bêtes à l'étable, avec en permanence, la peur de l'incendie.

Il fallait puiser l'eau au fond du puits, où la nappe d'eau était parfois à plus de dix mètres de profondeur. C'était pénible, vu la quantité qu'il fallait pour abreuver les animaux. Une vache consomme en moyenne 70 à 80 litres au quotidien, sans compter les besoins de la maison.

Le rythme de vie était fonction des saisons. La pendule était réglée sur le soleil. En plein été, le lever c'était 5 h, et le coucher vers 22h. Par contre, en hiver, c'était de 7h à 20h.

1931 : on décide d'électrifier

Le 3 Juillet 1931, le conseil municipal, réuni sous l'autorité de Victor Eusen, maire de Saint-Pierre Quilbignon, propose l'électrification de la zone rurale. Et pour cela, il décide d'accorder une subvention dont le montant sera au maximum égal au 1/5 de la dépense (621000 Fr), et s'engage à voter cette subvention, de façon à permettre l'achèvement des travaux pendant 4 années.

Quelle révolution !

Les fermes sont alimentées en 110 et 220 volts (appelé courant force). Les bâtiments et les maisons sont éclairées, la radio TSF fait son apparition. Les fers à repasser électriques remplacent les anciens, au charbon de bois. Le courant force fait tourner les moteurs, que ce soit pour alimenter en eau la maison ou les abreuvoirs. Les petits moteurs, souvent montés sur chariot, font tourner la pompe à purin, la scie à bois ou le coupe-betteraves. EDF fait des essais de battage avec des moteurs plus puissants à Kerorven chez Mr Omnés, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. La première machine à traire fait son apparition, chez Charles Marc à Penmesmadec.

L'arrivée de l'électricité permet en 1932, la mise en fonction des pompes à eau à L'Arc'hantel, pour le prélèvement et le refoulement dans les châteaux d'eau de Kerourien, sous la conduite de Mrs Mescoff et Gagin.

Les bombardements cassent tout

La guerre 39/45 va bouleverser cela, surtout pendant le siège d'août et septembre 1944. Les poteaux, les lignes électriques, les transformateurs, tout est détruit. Il faudra 2 années pour remettre les lignes en état. Je me souviens d'un mariage, au mois d'octobre 1946,

chez Mistrius à Sainte Anne, où le soir, la salle était encore éclairée par des lampes à carbure. Les premiers temps, les électriciens par manque de matière première, devaient faire des épissures pour raccorder les bouts de câble et à la première tempête, rupture de ligne. Les responsables de l'EDF avaient leur siège à Castel an Daol. Une panne leur étant signalée. Les 4 ou 5 employés venaient sur place à travers champs, à vélo. Ils étaient suivis par deux hommes tirant une petite charrette à bras, avec les échelles et les câbles neufs. Au retour, ils passaient voir si tout fonctionnait et avaient droit à un petit réconfort !

J'ai oublié de vous parler des isolateurs. Ceux-ci étaient la cible préférée des gamins et ne s'envolaient pas comme les oiseaux. Les munitions ne manquaient pas, car les cantonniers avaient disposé des tas de petits cailloux le long des routes, pour mettre sous le passage des roues. Notre hantise, c'était d'être pris ou reconnu par l'un des gardes-champêtres. Ils étaient six : MM. Floc'h, Ouarné, Rioual, Renault, Foll et Capucin. Bientôt tous les

câbles seront enterrés, fini le jeu de la "blet" (lance-pierres).

C'était hier !

Jean Pochart



MPT Saint-Pierre



* **Spectacle de chant**
Le dimanche 9 avril
Organisé par le réseau Voisin'âge
à 14h30 à la MPT.
Pour les + de 65 ans. Covoiturage possible.
Participation au goûter 2 €.

Inscriptions à la MPT : 02 98 45 10 92

"Les jeux dits des pinceaux"

* Exposition à la mairie de quartier de St-Pierre du **1er au 30 avril**.

"Café-philo"

* **Débat le vendredi 14 avril à 18h à la MPT St-Pierre.**
Organisé par "Raison de penser". Tout public. Gratuit.
Mél : raisondepenser@gmail.com

Amnesty International de Brest



* Récolte de livres dont vous n'auriez plus l'usage. Amnesty organise tous les ans une vente. Si vous souhaitez faire un don de livres, vous pouvez les déposer à la MPT de Saint-Pierre. Se renseigner à l'accueil.

Centre Social Kerourien



* Un collectif d'habitants de Kerber s'organise pour décider ensemble de ce qui sera fait de l'espace vert du quartier : des idées ont été recueillies au sein du quartier, des rencontres à venir auront lieu pour décider collectivement de l'aménagement de cet espace de vie.

Pour plus de renseignements : Elodie Regnault, au Centre social Couleur Quartier de Kerourien. Tél : 02 98 34 16 40

KLASH



* **Mardi 4 avril à 16h30 à la sortie de l'école Jean de la Fontaine.**
Klash est un journal vivant mensuel à Kerourien, les premiers mardis de chaque mois. C'est un espace d'expérimentation urbaine. C'est un moment de partage avec les habitants du quartier, avec les enfants de l'école Jean de La Fontaine, avec celles et ceux qui nous rejoignent, pour inventer ce mensuel in situ.

Informations sur le site du Maquis : www.lemaquis.org

Le Maquis

* **"Au bureau des amours perdus".**

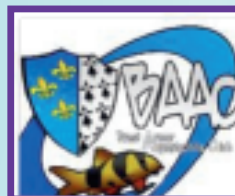
Une création en cours par Maya Le Start.

Le vendredi 14 avril à 18h. Entrée libre.

Informations sur le site : www.lemaquis.org



La BAAC



* **Forum aquariophile**
Samedi 8 avril et le dimanche 9 avril 2017 de 11h à 17h au gymnase de Quilbignon de Saint-Pierre.
Nous accueillerons les clubs d'aquariophilie bretons et

beaucoup d'autres animations. Nous souhaitons que cette manifestation attire tous les amateurs et connaisseurs.

Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

Tél : 06 98 71 75 24

Déchèterie du Vern

* **Horaires d'été de la déchèterie du Vern. Applicables du 1er avril au 30 septembre 2017.**

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 19h

Dimanches et jours fériés : 9h30 - 12h30

Fermé les lundis et jeudis matin.

Fermé le 1er mai.

"Les amis des baraques"



* L'association présente une **exposition photos** «Brest ses baraques, ses écoles», à la Résidence Louise Leroux, 20 rue de Maissin à Quéliverzan **du 7 au 23 avril 2017 inclus.**

Une permanence sera

assurée tous les jours de 14h30 à 17h. Entrée gratuite.

Si vous avez vécu en baraques, ou si vous avez des souvenirs de cette époque, n'hésitez pas à venir vous informer et peut-être nous rejoindre.

Contact : 06 15 46 88 14 Courriel : oliv.disarb@free.fr

Patronage Laïque de Recouvrance

* **Cluedo Géant. À la découverte de Recouvrance.**

Dimanche 30 avril à partir de 13h30.

Équipes de 4 à 7 joueurs. Jeu de piste de 7 kms. Ambiance et bonne humeur ! À 19h : repas "Auberge espagnole".

Renseignements : PLR 02 98 45 06 90

ou patricetretout@orange.fr

Vide grenier PLR et APE Quéliverzan

* **Le 2 avril.** Exposants : 7h30. Public : 8h30 / 17h.

4 € table 1m20, 3 € le mètre pour portant (non fourni)

Gratuit -12 ans. Contacts : 02 98 45 06 90

patronage.laique-recouvrance@wanadoo.fr

Développement durable

Recyclage des métaux. Bennes sur le parking du PLR. **Du 27 au 29 avril.**

Responsable de rédaction : Martine Gervais. Rédacteurs de ce numéro : Jean-Luc Coat, Martine Gervais, Jean Pochart.

Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS.
Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.